

Faire pâturer 100 vaches n'implique pas de règles fondamentalement différentes que pour un effectif plus réduit. Toutefois, certains risques, comme le piétinement des parcs, la mauvaise circulation des vaches, leur sortie intempestive des paddocks ou la mauvaise valorisation des parcelles sont exacerbés. De ce fait, les recommandations techniques habituelles se transforment en règles quasi-obligatoires si l'on veut que pâturage rime avec maîtrise des coûts et du temps de travail.

**Valérie Brocard**, Institut de l'élevage  
(Réussir les regroupements en élevage bovin laitier, collection synthèse, 2008)



### Tout repose sur les ARES ACCESSIBLES

Le parcellaire, et en particulier les ares accessibles aux vaches laitières, définissent les potentialités en matière de pâturage; c'est un atout à valoriser en priorité pour la production de lait à partir des fourrages de l'exploitation et la mise en oeuvre de conduites économes. Privilégier une alimentation à base de fourrages pâturés plutôt que stockés permet la maîtrise du coût alimentaire. Au-delà de l'accessibilité aux vaches, la cohérence globale du parcellaire (nombre restreint de blocs, distances limitées) est un atout essentiel pour l'organisation du travail et la maîtrise des besoins en équipements. Cette cohérence peut-être améliorée par des remembrements ou des échanges amiables et doit rester un objectif lors des agrandissements. La part de pâturage va également peser sur les besoins globaux de mécanisation, les choix d'équi-

# Le pâturage de grands troupeaux





Un boviduc (coût 15.000 à 25.000 euros) permet d'accroître l'accessibilité et de traverser une route en toute sécurité.

pements et l'importance des investissements en bâtiments.

Tous les agrandissements ne présentent donc pas le même intérêt:

- L'agrandissement structurant (augmentation de la surface accessible) contribue à l'amélioration de l'efficacité;
- L'agrandissement déstructurant (diminution de l'accessibilité, dispersion et éloignement des parcelles, investissements importants nécessaires) peut induire une détérioration des conditions de travail et une diminution de l'efficacité économique.

Ainsi, le critère «litres de lait/ha et par km» synthétise la nature de l'agrandissement. Les conditions de réussite sont liées à la structure foncière de la structure finale.

*Par exemple, un fort litrage par ha par km (40.000 l sur 10 ha à 1 km, soit 4000 l/ha/km) consolide l'exploitation. A l'inverse, reprendre 100.000 l sur 15 ha à 10 km (1000 l/ha/km), surtout si l'investissement est élevé, fragilise l'exploitation.*

En Irlande, les investissements sont uniquement orientés vers les facteurs de production rentables: le foncier accessible et le quota.

### Le bâtiment VL doit se concevoir à partir de la traite

L'installation de traite doit permettre une traite efficace et confortable pour faciliter le travail et le remplacement si besoin. Elle sert tous les jours de l'année ou presque. Il est fondamental qu'elle soit positionnée au sein de la surface accessible ce qui supposera parfois sa délocalisation au moment du re-

groupement. Point de passage quotidien, pour une tâche qui représente 50% de l'astreinte, elle doit être entièrement conçue (salle de traite, aire d'attente, locaux annexes) pour faciliter une circulation rapide de grands flux d'animaux. Les travaux de recherche menés en Irlande montrent que la gestion du flux d'animaux entrée-sortie salle de traite -retour direct au pâturage est un facteur essentiel de maîtrise du temps de traite d'un grand troupeau. L'alimentation (fourrages complémentaires, concentrés) doit être pensée en liaison avec la salle de traite (contrairement au couchage qui doit être indépendant de la traite car il ne sert pas toute l'année). Avec un effectif important, il est encore plus nécessaire de

prévoir un dispositif simple et sécurisé de contention et tri en sortie de salle de traite grâce à des systèmes de barrières automatisés commandés depuis la fosse (IA, soins, création de lots etc...).

### Valoriser l'accessibilité des parcelles même avec un grand troupeau

La priorité est de faire le point sur l'accessibilité aux vaches laitières pour optimiser la surface pâturée. Un parcellaire morcelé n'est toutefois pas une fatalité: aménagements de nouveaux accès et échanges amiables sont souvent possibles. Les vaches peuvent aller pâturer jusqu'à 1 km (notamment si elles ne sont traitées

à certaines périodes ou les dimanches qu'une fois par jour): ce cercle représente une superficie globale de 314 ha. 100 vaches disposant de 40 ares au pâturage utilisent 40 ha d'herbe soit 13 % de ce cercle. Le pâturage n'est donc pas incompatible avec de grands troupeaux.

Mais pour faciliter le pâturage d'un lot de 100 vaches certains aménagements seront indispensables.

### Des aménagements pour organiser le pâturage

#### L'organisation du pâturage: une priorité

Elle est basée sur l'étude cartographique de l'exploitation et facilite le pâturage et le travail. Les entrées de parcelle, les chemins et les points d'eau sont à situer judicieusement pour améliorer l'accessibilité.

#### Les chemins pour maximiser le pâturage

Le bon aménagement des chemins est important pour le passage des vaches. Il permet d'éviter les embouteillages, causes de dégradation des chemins et de blessures pour les animaux. Lors de la conception de chemins d'exploitation, les aspects suivants sont à prendre en compte:

- Les tailles actuelle et envisagée du troupeau.
- Le flux de circulation des vaches, ralenti par les virages, les tournants serrés, les brusques changements de direction, les rétrécissements.
- Le tracé des chemins. Il forme le réseau de communication de l'exploitation. Veillez donc à ce qu'il soit adapté à vos activités. Il est recommandé que les chemins mènent, si possible, à deux accès par paddock. Cet aménagement est particulièrement important pour l'entrée et la sortie des pâtures l'hiver.



Il est recommandé de mettre en place des chemins qui ne ralentissent pas le flux des vaches.





*Le robot d'avance fil (type Lely), un exemple d'outil très pratique.*

Il faut que les chemins soient suffisamment larges pour n'entraver aucun mouvement. Les entrées et barrières doivent avoir la même largeur que les chemins, une largeur à adapter au nombre de vaches et à la distance de l'étable:

- 3 m minimum pour le passage mixte de matériel et d'animaux (les recommandations néozélandaises vont même jusqu'à 5 à 6 m au-delà de 120 VL);
- Une largeur qui va croissant à l'approche de la laiterie.

La conception doit être particulièrement soignée pour faciliter l'évacuation de l'eau (chemins stabilisés bombés).

### Un réseau d'eau fixe pour limiter les heures de travail

Le réseau principal est enterré à environ 60 cm pour le protéger des passages d'engin et du gel. Le réseau secondaire suit les chemins, il alimente chaque paddock. Il est en surface et facilement déplaçable.

### La clôture: élément clé pour être tranquille

Avec 100 vaches le système de clôture doit être parfaitement sécurisé (plusieurs circuits électriques faibles, systèmes de tendeurs). Pour les clôtures permanentes, en périphérie des îlots, on optera pour des piquets bois, du fil lisse de 2,5 mm de diamètre en «acier ressort» dur et fortement tendu. Le fil des clôtures semi-permanentes a un diamètre de 1,6 mm.

L'optimisation de la gestion du pâturage vous intéresse? Le projet Dairyman organisera une journée de formation sur la gestion du pâturage le 3 octobre. Celle-ci sera donnée par deux experts dans le domaine: Valérie Brocard et Henri Kohnen. Plus d'information prochainement. Si vous souhaitez déjà vous inscrire, vous pouvez contacter: Mme Aurélie Grignard - 061/23.10.10 - [a.grignard@cra.wallonie.be](mailto:a.grignard@cra.wallonie.be)

Il peut être porté par des piquets en fibre de verre. Des clôtures araignées peuvent avantageusement remplacer un fil avant. La conception des clôtures devra permettre le retour autonome des vaches en sortie de traite.

### Des auxiliaires pour les déplacements

- Le vélo est adapté à certains déplacements (surveillance).
- Le quad, utile et agréable facilite les petits transports (piquets, veaux...). Equipé d'un pack clôtures, c'est un outil rapide pour la gestion du pâturage et la préparation des parcelles.
- Le chien bien dressé apporte une aide précieuse pour les déplacements d'animaux. Il permet aussi de gagner de l'accessibilité en utilisant des parcelles plus éloignées.

L'aménagement du parcellaire (chemins, eau, clôtures) amorti sur 10 ans représente 6 €/1000 l pour 50 ares pâturés/vl. Et combien de temps gagné...

### Quelle conduite du pâturage?

La simplification de la gestion des paddocks est à rechercher. Le pâturage continu amène à une baisse de la valorisation (rendement/ha) des parcelles lorsque l'on ne cumule pas pluviométrie régulière et fertilisation azotée élevée. Un système «pâturant» doit donc reposer sur du pâturage tournant plus ou moins «simplifié» en matière de nombre de parcs et temps de séjour. Il n'y a pas de différence significative en

terme de valorisation animale et végétale entre un pâturage tournant classique (2-3 jours/parcelle) ou simplifié (7 à 10 j/parcelle) selon l'INRA. Aussi, chaque éleveur pourra-t-il choisir le système qui lui convient le mieux, en tenant compte toutefois de la taille de ses parcs et de l'organisation possible du parcellaire. On pourra aussi combiner «continu» au printemps puis «tournant» ou «tournant simplifié sur 3 ou 4 paddocks» en été.

En pratique, privilégier des paddocks proches du caré pour limiter le piétinement si la configuration du parcellaire le permet. En système tournant, on recommande des paddocks de 1 are/vl/j avec un temps de présence moyen de 3 jours par paddock. Pour 100 vaches, en système 40 ares, cela signifie donc environ 13 paddocks de 3 ha. La base d'1 are/vache/jour facilite les calculs pour le déplacement des clôtures ou fils mobiles au quotidien. Pour maximiser la valorisation de l'herbe, on pourra utiliser un fil avant (araignée par exemple) lorsque la hauteur du couvert excède 12 cm.

En tournant simplifié 4 paddocks de 10 ha peuvent convenir si le parcellaire le permet...

En période de forte humidité, on pourra restreindre le temps de pâturage à 4h/jour pour limiter le risque de dégâts par piétinement.

*Source photos: les agriculteurs du réseau «pasture to profit» en Angleterre: [www.pasturetoprofit.co.uk](http://www.pasturetoprofit.co.uk)*



*Pour éviter le matraquage des parcelles par un grand troupeau, il faut prévoir deux entrées/sorties par parcelle et placer les abreuvoirs à l'écart des entrées.*